

« Présider la République »

Perspectives historique, politique et sociale de l'exercice du pouvoir par le chef de l'Etat

Colloque

**Jeudi 13 & Vendredi 14
Décembre 2018**

Salle du Conseil n°1
Faculté de droit et de science politique
3, Avenue Robert Schuman - Aix en Provence

Renseignements : CERHIIP EA 2186 - 3 Avenue Robert Schuman 13628 Aix en Provence
+33 442 172 874 - Emmanuelle Pachter : e.pachter@univ-amu.fr

Avec le soutien de

Établie pour la première fois en France par la Constitution de 1848, la présidence de la République apparaît comme une autorité politique commune à l'ensemble des démocraties du monde européen et occidental.

Dépositaire du pouvoir exécutif, titulaire selon certaines modalités du pouvoir législatif, la présidence de la République peut être comprise comme un substitut de l'autorité monarchique déchu. Ce qui expliquerait son rejet par la tradition révolutionnaire française depuis les Montagnards jusqu'aux « républicains radicaux » groupés autour de Clemenceau dans les premières années de la III^{ème} République. Pour autant, une simple analyse historique des pouvoirs présidentiels révèle aisément que le concept même de « présidence » de la République ne peut être résumé à un héritage du pouvoir royal.

L'étendue de ces pouvoirs, et plus encore, la pratique qui en a été faite par les titulaires de ce qui apparaît aujourd'hui comme la magistrature suprême, laisse entrevoir une fonction qui doit être appréhendée avec beaucoup plus de prudence, au point qu'il semble pertinent de distinguer la place du président dans les institutions de la « présidence » de la République, entendue comme un exercice politique au sein de l'État.

En effet, l'exercice de la fonction présidentielle par ses différents titulaires démontre que la notion de « présidence de la République » s'adapte aux nécessités de l'époque, à la personnalité de son titulaire et par là révèle une identité riche et plurielle qui mérite d'être étudiée et comprise.

La mise en perspective historique de la présidence de la République gagne de surcroît à être étendue et comparée avec les magistratures analogues des pays occidentaux, européens notamment, et depuis quelques années maintenant avec la présidence de l'Union européenne.

Au-delà des aspects purement institutionnels et politiques attachés au concept de présidence de la République, ainsi que la comparaison spatio-temporelle de cette fonction, les participants pourront également s'intéresser aux rapports qu'elle entretient avec les autres forces avec lesquelles elle est en contact : société civile, médias, armée...

Jeudi 13 décembre 2018: 9 h 30: Accueil des participants.

9 h 50: Allocutions de bienvenue: M. le Professeur Jean-Philippe Agresti, AMU, Doyen de la faculté de droit et de science politiques; M. le Professeur Eric Gasparini, AMU, directeur de l'EA 2186.

Présider la République : Historicité et modèles étrangers.

Président de séance: M. Jacques de Saint-Victor, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris 13 et au CNAM

10 h 00: Fabien Gallinella, Doctorant contractuel CERHIIP AMU, « *Le pouvoir exécutif dans le projet constitutionnel Girondin* ».

10 h 20: Thomas Branthome, MCF, Université Paris-Descartes, Paris V, « *Les idées constitutionnelles d'Armand Marrast - Le rapport du 30 août 1848 sur la constitution de la Deuxième République* ».

10 h 40 : Julien Sausse, MCF AMU, CERHIIP, «*Présider une République sans constitution (1870-1875)* ».

11 h 00: Pause.

11 h 10: Michel Ganzin, PR émérite AMU, CERHIIP, « *Etienne Vacherot: d'une présidence de la République à la Jules Grévy à une monarchie orléaniste* ».

11 h 30: Lisa Curé, Doctorante, CERHIIP, AMU, « *La légitimité de la présidence de la République en question : l'étonnant revirement de Georges Clemenceau* ».

11 h 50: Débats.

12 h 15: Pause déjeuner.

Président de séance: M. François Quastana, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Lille.

14 h 15: Jacques de Saint-Victor, PR, Université Paris 13 et CNAM, « *Un roi pour présider la République ? Réflexion sur la notion de monarchie républicaine* ».

14 h 35: Serguei Zanin, PR, Université de Samara, Russie, « *La Présidence de la République: France et Russie à la croisée des chemins* ».» .

14 h 55: Pause.

15 h 05: Francesco Di Donato, PR, Université de Naples - Parthénope, Italie, « *Le débat sur le présidentielisme* ».

15 h 25: Débats.

16 h 00: Fin des travaux.

Vendredi 14 décembre:

Présider la République: Le paradigme de la Vème.

Président de séance: M. Francesco Di Donato, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Naples - Parthénope

9 h 30: Accueil des participants.

10 h 00: Julien Broch, MCF AMU, CERHIIP, « *Inspirer, orienter, animer l'action nationale. L'intérêt général selon le Général De Gaulle* ».

10 h 20: Roland Debbasch, PR AMU, CERHIIP, « *Présider et discourir* ».

10 h 40: Pause.

10 h 50: Sophie Lamouroux, MCF AMU, IMPGT, « *Le quinquennat a-t-il modifié la fonction présidentielle ?* ».

11 h 10: Christian Bruschi, PR émérite AMU, CERHIIP, « *Les prérogatives du Président de la République en matière de droit des personnes* ».

11 h 30: Jean-François Brégi, PR émérite, Université de Nice, « *Restaurer la République opprimée par les factions* ».

11 h 50: Débats.

12 h 15: Fin des travaux.